

**Le séminaire de lancement de la quatrième vague du programme
Pour et Sur le Développement Régional (PSDR 4)
s'est déroulé le 29 septembre 2014 à Paris**

La journée a rassemblé 120 personnes, principalement des chercheurs et acteurs désirant s'engager dans les projets PSDR. Elle a permis de présenter les grands enjeux du programme et de commencer à structurer la communauté de recherche en partenariat de PSDR4.

**Séminaire de lancement du programme PSDR 4
(29/09/2014 à Paris)**



Cette journée d'échanges a été l'occasion de préciser les objectifs du programme, ainsi que les modalités de démarrage et de sélection des projets. Pour ce faire, les différents intervenants se sont succédé pour préciser la démarche spécifique de PSDR et les attendus en matière de réponse à l'appel à propositions PSDR 4.

Des ateliers ont également permis des débats thématiques entre chercheurs et professionnels du développement territorial et agricole. Enfin, cette journée a aussi constitué un moment de réflexion collective sur les modalités de valorisation des résultats de la recherche, à partir de retours d'expérience de PSDR 3.

Présentation du programme PSDR 4

Les enjeux stratégiques et scientifiques de PSDR 4

André Torre, Directeur des programmes PSDR, a ouvert la séance en rappelant les principes et l'ambition du programme PSDR 4. Puis Hubert Manichon (Membre du Bureau du Conseil Scientifique PSDR 4), Jean-Marc Callois (Directeur du Département Territoires de l'IRSTEA) et Dominique Mignot (Directeur Scientifique Adjoint de l'IFSTTAR) sont venus compléter cette présentation, en soulignant les enjeux scientifiques et stratégiques de ce dispositif partenarial original pour les instituts de recherche et pour les territoires.

Présentation des programmes PSDR



(H. Manichon, A. Torre, D. Mignot, JM. Callois)

Présentation des programmes PSDR et de l'appel à projet PSDR 4

Depuis plus de 20 ans, les programmes PSDR œuvrent à rapprocher les organismes de recherche (INRA et Irstea) et les Régions autour des questions de développement régional et territorial. L'interdisciplinarité, l'ingénierie de recherche et l'exigence scientifique au service des enjeux régionaux sont des caractéristiques importantes des programmes PSDR.

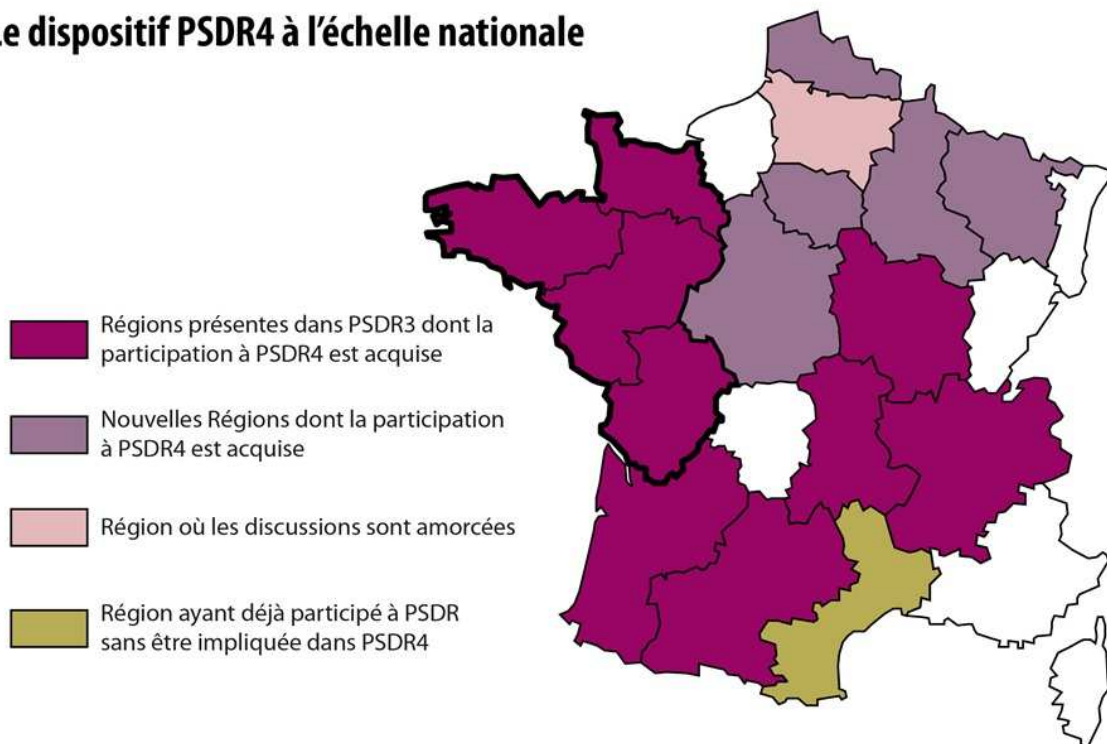
Le programme PSDR 3 s'est déroulé de 2007 à 2011, avec le concours de 10 Régions. Ce programme a mobilisé près d'un millier de personnes (chercheurs, ingénieurs et partenaires) et a permis à 36 projets régionaux ou interrégionaux, de se concrétiser. La diversité des disciplines (30 au total), le haut niveau de valorisation des projets (près de 600 publications scientifiques) et les nombreuses opérations de valorisation partenariale (guides pratiques, cahiers techniques, formations...) rendent le programme PSDR 3 unique et en ont fait un outil apprécié des Conseils régionaux et des partenaires de la recherche.

Pour en savoir plus sur les programmes PSDR

La méthode d'animation scientifique et les principes de valorisation partenariale élaborés dans le cadre de PSDR sont disponibles en ligne, ainsi que de nombreux documents de transfert élaborés dans les projets PSDR 3, à l'adresse suivante : www.psdr.fr

Pour la 4^e génération du programme, 5 nouvelles régions ont souhaité participer au programme PSDR 4, alors que les discussions sont encore en cours dans 2 autres régions, comme le montre la carte ci-dessous.

Le dispositif PSDR4 à l'échelle nationale



© Yael Kouzmine - Inra - 2014



Les principaux défis de ce nouveau programme résident dans le fait de maintenir une qualité scientifique importante et d'accroître l'investissement envers les partenaires. Pour cela, une démarche d'identification des enjeux majeurs de développement des territoires ruraux et périurbains, de co-construction des programmes régionaux et de mobilisation des communautés scientifiques et d'acteurs locaux a été engagée depuis plusieurs mois. Elle doit permettre l'élaboration de projets de recherche en partenariat qui seront ensuite sélectionnés par un Conseil Scientifique indépendant, avant validation par les Conseils régionaux concernés.

L'Appel à Propositions PSDR 4 sera organisé en deux vagues. Un premier Appel à Propositions (AAP1) a été lancé le 29 septembre 2014, avec une date de clôture au 1^{er} décembre 2014. Il concerne quatre régions : Aquitaine, Auvergne, Centre et Midi-Pyrénées. Une deuxième vague d'AAP sera lancée en Janvier 2015 pour l'ensemble des régions de PSDR 4.

Toutes les informations pratiques relatives à l'Appel à Propositions PSDR 4 sont disponibles sur le site du programme : www.psd.fr

Retours d'expériences sur les démarches de partenariat et de valorisation dans PSDR

Daniel Roybin (animateur PSR Rhône-Alpes) et Laurent Trognon (animateur PSDR Auvergne) ont illustré l'originalité des démarches de partenariat et de valorisation dans PSDR, sur la base de leur expérience d'animation et de portage de projet en régions Auvergne et Rhône-Alpes.



Les deux animateurs ont souligné les principaux points de vigilances pour la réussite des projets PSDR : une coopération active, la gouvernance du projet, et les modalités de valorisation scientifiques et partenariales.

La coopération active entre acteurs et chercheurs est un processus de longue haleine et évolutif qui doit s'envisager sur toute la durée du projet. Elle nécessite la mise en relation et l'expression des questionnements partagés, une co-construction des projets intégrant une double dimension Recherche et Valorisation pour les acteurs, une coréalisation des productions et enfin une valorisation des acquis de la recherche pour les acteurs.

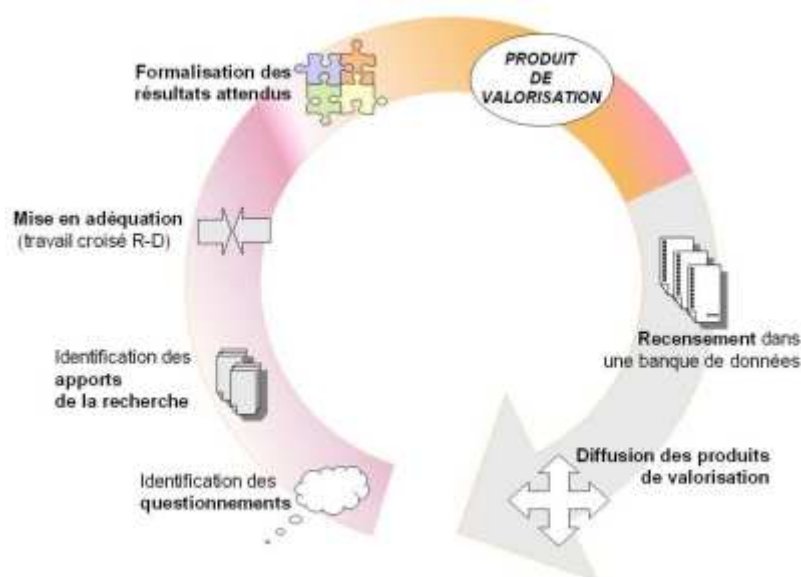
La gouvernance du projet fait aussi partie des points de vigilance, dans la mesure où les partenaires ont souvent des cultures, des attentes et des pas de temps différents. Cela nécessite une co-construction permanente et la mise en œuvre d'outils de suivi facilitant les ajustements en cours de projet. Dans PSDR, une note annuelle d'avancement permet ainsi une description régulière des travaux effectués et la vérification de leur conformité aux prévisions par volet de recherche.

Enfin, la valorisation est un exercice de réappropriation des résultats de la recherche au service de l'action, de l'aide à la décision, de l'accompagnement du changement et de la prospective. Ce qui est différent d'une simple diffusion des résultats où il s'agit d'accompagner les changements. Les résultats de recherche sont repositionnés, réorganisés, remis en situation par rapport aux problématiques des

utilisateurs. Le partenariat passe par l'apprentissage des deux parties dans une dynamique de compréhension mutuelle.

Inscrire la logique de valorisation dans les institutions et dans les métiers : une nécessité

- Il s'agit souvent d'un maillon faible, qui doit être organisé, accompagné pour devenir opérationnel : on constate un besoin de «facilitateurs».
- Il y a nécessité d'une implication forte des partenaires, chercheurs et acteurs, avec confrontation de points de vue différents (apprentissage, prises de risque...).
- Il est crucial d'assurer l'autonomie des produits de valorisation (guide d'accompagnement, formation de relais...). Intérêt de partenaires «transmetteurs» pour élargir la portée de la valorisation.
- Il s'avère important de remettre la valorisation dans une boucle vertueuse : la recherche nourrit la valorisation mais l'expérience de la valorisation re-questionne souvent la recherche.



Démarche de valorisation

Ateliers thématiques

L'après-midi, trois ateliers ont permis des **débats thématiques entre chercheurs et professionnels du développement territorial et agricole**, sur la base des grandes thématiques de l'Appel à Propositions PSDR 4.

- Atelier 1 : **Autonomie territoriale et Usages des sols**, animé par **Jean-Marc Callois** (Directeur du Département Territoires de l'IRSTEA) et **Philippe Merot** (INRA, Animateur PSDR Grand-Ouest).
- Atelier 2 : **Innovation et Ecologisation de l'agriculture**, animé par **Benoit Dedieu** (Chef du département Sciences pour l'Action et le Développement de l'INRA) et **Anne Aguilera** (Directrice adjointe du département Aménagement, mobilités et environnement de l'IFSTTAR).
- Atelier 3 : **Développement territorial et Action publique**, animé par **Dominique Vollet** (IRSTEA, Directeur de l'UMR Métafort) et **Fabienne Barataud** (INRA, Animatrice PSDR Lorraine).

Ateliers de travail



F. Barataud (PSDR Lorraine) et Dominique Vollet (IRSTEA)



Parole aux acteurs et porteurs de projets

Atelier 1 « Autonomie territoriale Usage des sols »

Compte rendu de Jean-Marc Callois et Philippe Merot

Environ 30 personnes ont assisté à l'atelier. Beaucoup de chercheurs et enseignants chercheurs, ainsi qu'un panel représentatif de la diversité des acteurs sur les territoires (élu territorial, représentant de l'ACTA, chambre d'agriculture, responsable associatif...), nombre d'entre eux ayant déjà participé au Programme PSDR 3.

Le tour de table des participants fait apparaître une grande diversité d'intérêt, avec quelques axes forts : la gouvernance foncière (Saclay, Clermont-Fd, Versailles..), l'autonomie protéique de l'élevage (Clermont-Fd, Tours, Rennes, régions Centre et Ile-de-France...). Les questions liées à la pollution sont peu citées (Beauvais, Antony).

La discussion peut être regroupée en 7 thèmes

1. Le foncier

Il résonne dans tous les projets évoqués. En termes d'animation des futurs programmes PSDR, la question d'une mise en relation des projets ou d'une animation transversale aux différentes régions est posée.

2. Les acteurs

La notion d'acteur qui demande à être creusée afin de rendre compte de la diversité des profils, des attentes et des contraintes vis-à-vis de l'implication dans les projets de recherche et de l'utilisation des résultats. Il convient notamment de voir comment s'effectue le lien avec les collectivités et surtout comment toucher les élus. L'articulation avec le Réseau rural doit aussi être pensée.

3. La valorisation a été questionnée, en regard notamment de l'expérience de PSDR3.

Le maintien de l'intérêt et de l'investissement actif des acteurs tout au long des projets de recherche est une condition importante de leur réussite. Il est essentiel d'éviter que s'installe une lassitude voire une défection des acteurs au cours de projets, conséquence d'une animation mal construite ou mal suivie.

Au contraire, il convient de construire la valorisation comme outil qui permet de distancier (ce qui est fort est ce qui est réflexif). Cette distanciation par rapport à la pratique quotidienne est un résultat attendu par les acteurs.

4. La forêt est apparu comme un nouvel objet thématique pour les futurs programmes PSDR ; abordé selon différents angles : des approches de réflexion stratégique au niveau régional et des outils de suivis à mettre en œuvre, des démarches de gestion forestière à un niveau plus local,, la question des flux de bois en France, la question de la place de la forêt dans les dynamiques territoriales, et la nécessité d'éviter les approches trop « filière ».

5. La notion **d'autonomie territoriale** a été questionnée, voire remise en cause. Trois axes de débats ont émergé :

- Le risque de perte de la notion de proximité dans l'organisation des flux, au profit d'une logique fondée sur la notion de frontière territoriale
- La nécessité de penser la notion d'autonomie en lien avec les enjeux de solidarité
- Le besoin de pondérer les réflexions par la prise en compte des questions d'efficacité énergétique des différentes formes d'organisation

6. Un ensemble de **questions techniques** internes à PSDR a été abordé, en particulier au niveau des animations transversales

- Structurer les axes thématiques transversaux comme par exemple sur *la forêt* qui est un objet qui monte dans PSDR ou *sur le climat*, parfois présent de façon obligatoire dans les projets (cas de l'Aquitaine, pour qui c'est un axe nécessaire pour le financement des projets). Le potentiel de diversification des activités comme réponse adaptative au climat a ainsi été abordé.
- Prévoir des animations thématiques ou spécifiques à différentes régions, voire à l'ensemble du programme PSDR 4, dans le cadre de l'animation interrégionale. La création de groupes de travail sur la durée du programme, mais aussi de séminaires plus ponctuels est à envisager.
- La proximité de la logique de PSDR avec l'un des rôles du Réseau rural a été rappelée concernant l'objectif de rapprochement entre acteurs et chercheurs. La question de ce qui est aujourd'hui partagé entre les deux dispositifs a été soulevée.
- Les modalités de participation active des partenaires dans la durée appellent aussi une réflexion en termes de financement du temps investi dans les projets.

7. Enfin l'**absence de quelques thématiques clés** dans les projets évoqués a été soulignée : peu de projets sur l'énergie, ou sur le stockage de carbone ont pour l'instant été identifiés dans les intentions de réponse à l'appel à propositions PSDR.

Atelier 2 « Ecologisation de l'agriculture et changement global »

Compte-rendu de Benoît Dedieu et Anne Aguiléra

Au 29 septembre 2014 16 pré-projets ont été reçus la thématique de l'atelier, qui peuvent être classés en cinq grands groupes

- Innovations dans les territoires
- Innovations techniques ou technologiques
- Verrous et leviers
- Services écosystémiques
- Régulations permises par les services de l'eau

De façon générale, la discussion a permis de faire ressortir les points suivants :

- Un écho favorable des acteurs aux orientations des pré-projets
- Des synergies à construire entre les projets qui seront retenus, notamment pour monter en généralité (dépasser les contextes locaux et régionaux)
- La nécessité d'intégrer des acteurs tels que Coop de France et des groupes d'agriculteurs
- La volonté d'aborder la question de l'hybridation entre les pratiques, les connaissances, là aussi pour monter en généralité
- La volonté de travailler la question de l'accompagnement vers le changement, la transition agro-écologique

La discussion a ainsi porté sur 5 thèmes

1. Innovations dans les territoires

Plusieurs projets, émanant de Régions différentes, concernent les circuits courts et leur articulation avec les circuits conventionnels. Ces sujets portent un fort enjeu en termes de développement territorial pour les pouvoirs publics (régénération de l'agro-alimentaire, d'un tissu de producteurs en repartant du territoire). Si ces projets sont retenus il pourrait être intéressant d'assurer un lien entre eux en organisant un groupe de réflexion transversal. Quatre autres points ont été soulignés dans l'atelier :

- Intérêt de se mettre en relation avec Coop de France, et plus généralement l'idée d'une transversalité possible sur les coopératives
- Intégrer le comportement, notamment les attentes, du consommateur final, et développer une approche complète des systèmes alimentaires
- Prendre en compte les résultats des projets menés dans le cadre de PSDR3 sur les circuits courts (pour les fruits et légumes notamment)
- Travailler les formes d'hybridation circuits courts – filières longues

2. Innovations techniques ou technologiques

Les sujets sont complexes, situés sur des thématiques en émergence et des frontières technologiques. L'opportunité de tisser des liens avec les pôles de compétitivité dans le cadre des projets en construction a été évoquée.

Un pré-projet concerne la construction en terre crue : il pourrait être intéressant pour les porteurs de regarder ce qui a été fait en Rhône-Alpes dans la ville nouvelle de l'Isle d'Abeau.

3. Verrous et leviers

Trois pré-projets concernent la transition agro-écologique (production et transmission des savoirs, acceptation / accompagnement des changements). L'atelier a permis de souligner l'intérêt de contacter des groupes d'agriculteurs (contribution de TRAME), des coopératives et des communes. La question du lien avec les stratégies alimentaires a également été soulevée. Au final, il apparaît que pour déverrouiller un système socio-technique il est important de considérer l'ensemble des acteurs. La question de l'outillage du changement est également fondamentale (comment parvenir à un nouveau modèle ou un modèle amélioré, et comment accompagner le changement).

La question centrale pour les décideurs pour sur la place de l'agro-écologie : doit-elle devenir le système de référence de l'agriculture française, ou rester une agriculture de niche ? Le rôle des projets PSDR va être de sortir des débats idéologiques et de faire dialoguer les acteurs afin de favoriser les synergies, les hybridations entre des agricultures différentes. L'enjeu est de faire émerger des pratiques agricoles alternatives. Là encore, la question de l'accompagnement du changement pour la transition est fondamentale.

4. Services écosystémiques

Les pré-projets s'intéressent aux services rendus par les prairies de marais, par les filières d'élevage. L'enjeu est de promouvoir les services éco-systémiques rendus par l'agriculture, avec la biodiversité, et de produire des outils et référentiels favorables. La question de la transition agro-écologique est certainement une dimension transversale aux projets PSDR.

5. Régulations permises par les services de l'eau

Il s'agit de dépasser les questions de transferts dans les eaux superficielles pour aller vers les questions des zones tampons et des interactions entre la gestion de la qualité de l'eau et la biodiversité.

Atelier 3 « Développement territorial et Action publique »

Compte rendu de Dominique Vollet

Principales thématiques identifiées dans les pré-projets

Les pré-projets connus à ce jour et relatifs aux thématiques de cet atelier peuvent être regroupés en 4 grands axes de questionnements.

1. La place de l'action publique territoriale dans les relations urbain-rural

Thématiques concernées : Gouvernance des interactions urbain-rural dans les dispositifs de planification et développement territorial ; Archipels agriurbains

2. Le rôle de l'action publique territoriale dans la mobilisation des ressources locales

Thématiques concernées:

- **Ressources agricoles :** Filières régionales, IAA et systèmes alimentaires du milieu ; Réseaux d'approvisionnement alimentaire conventionnels et circuits courts : Interdépendances et co-évolution ; Optimisation des circuits de distribution localisés
- **Ressources immatérielles :** Héritages littéraires en réseaux ; Eco-conception de l'usage d'un territoire: optimisation des services pour la co-construction de la labellisation d'un territoire

3. Les conséquences l'action publique territoriale en termes d'inégalités

Thématiques concernées : Bien-être, Rural et Inégalités Socio-spatiales; Approche innovante de l'attractivité des territoires

4. Les dispositifs d'accompagnement de l'action publique territoriale

Thématiques concernées : Innovation et intelligence collective et territoriale ; Nouveaux modèles de développement des territoires

Thématiques orphelines au regard des orientations de l'appel à projet

Deux grands types de thématiques sont aujourd'hui non abordés dans les pré-projets : l'analyse des effets des politiques publiques territoriales, et la prise en compte effective du caractère intégré et multisectoriel du développement territorial à l'intérieur même des projets proposés.

La question de l'analyse des effets des politiques publiques territoriales et de leur efficacité n'est pas abordée dans les projets proposés. Des démarches qualitatives (de sciences politiques sur l'analyse de la gouvernance multi-niveaux) ou quantitatives (identification des effets propres, par exemple, par méthode des doubles différences) pourraient être proposées.

Paradoxalement, alors que les politiques européennes promeuvent un développement rural intégré et multisectoriel, très peu de projets abordent l'action publique territoriale sous cet angle. Les projets



Séminaire de lancement PSDR 4

29 septembre 2014 PARIS

se proposant d'analyser le rôle de l'action publique territoriale pour la mobilisation des ressources locales se cantonnent à un type de ressources (agricoles, immatérielles).

Principales questions adressées par les acteurs à la recherche

La question du rôle, de la « valeur ajoutée » de l'animation des politiques territoriales (de type Leader par exemple) adressée par les acteurs du développement (notamment dans le but de les aider dans leur action d'évaluation de leur propre politique) reste peu ou faiblement traitée par les projets proposés.

Les collectivités territoriales présentes (Conseils généraux) ont fait part de leur souhait qu'au moins un acteur ayant une compétence « aide sociale » soit présent dans les projets portant sur les inégalités. De plus, elles ont noté l'intérêt d'analyser les spécificités des espaces ruraux franciliens par rapport aux autres régions françaises.

Implications en termes de collaborations interrégionales et d'animation des programmes PSDR

Les discussions ont essentiellement porté sur l'intérêt pour le programme PSDR de soutenir des projets permettant d'accompagner les territoires ruraux en vue d'inventer de nouveaux modèles de développement : pour certains, la prise en compte de l'économie sociale et solidaire est fondamentale ; pour d'autres, c'est la combinaison des niveaux d'organisation, notamment suite à l'Acte III de la décentralisation qui s'annonce (le terme de « big bang territorial » a été utilisé) ; enfin, d'autres encore regrettent que certaines dimensions (comme l'architecture ou le capital social) soit trop faiblement présentes. En synthèse, certains des participants se sont demandé s'il ne convenait pas de passer à un programme « PSDRT (PSDR Territorial) ou « PSDT ».